

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Marie-José AMAH, Pascal PELINSKI, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Elisabeth SERIN, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Philippe ROLIN, Marie-Claire D'AGOSTINO, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Elisabeth LETONDOR, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Catherine CHOTEAU-LESNES, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 29

Conseillers absents - excusés : /

Procurations : David CARABIN à Jean-Pierre ROUILLON,
Claire FLORENTIN-POIZOT à Irène GIRARD,
Jean-Yves SAUSEY à Corinne MARCHAL-TARNUS,
Marc BARRON Sylvaine SCAGLIA.

Secrétaire de séance : Philippe ROLIN

N°2015-035

Objet : Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéenne (ADUAN) : Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes
Rubrique : 5.3

Rapporteur : Pascal PELINSKI

Monsieur le Maire précise au conseil que la Chambre Régionale des Comptes a procédé à l'examen de la gestion d'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéenne à compter de l'exercice 2008 jusqu'à la période la plus récente, et a rédigé un rapport dit d'observations définitives.

En vertu de l'article L.243-5 du Code des Juridictions Financières, ce rapport est transmis aux collectivités territoriales qui détiennent une partie des voix dans leurs instances de décision.

Après information de l'assemblée délibérante, ce rapport d'observations, accompagné des réponses, devient un document communicable.

Le conseil municipal,

- PREND ACTE du rapport d'observations définitives dressé par la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéenne qui n'appelle aucune observation de sa part.



Le Maire,
Bertrand KLING